



Association de Défense de l'Environnement de Chaponnay

1- BILAN DES REUNIONS PUBLIQUES :

Ces trois réunions ont été organisées conjointement par FRACTURE et PARFER, avec l'autorisation du Préfet, afin que Réseau Ferré de France (RFF) et la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) y participent. PARFER a mandaté des animateurs professionnels afin que les réunions se déroulent le plus sereinement possible et avec un maximum d'équité entre les différentes parties.

Schéma des trois réunions :

- Introduction de 2 ou 3 minutes du Maire de la commune d'accueil.
- 15 minutes d'exposé sur le projet Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) par DRE/RFF.
- 15 minutes d'exposé par FRACTURE sur ses propositions.
- 5 minutes par PARFER pour exposer sa position.
- 1 h 30 de jeu questions/réponses avec le public.
- 5 minutes de conclusions par FRACTURE/PARFER

Participation approximative de la population

St Priest :	400 personnes
St Bonnet de Mure :	500 personnes
Chaponnay :	1000 personnes

Principaux points qui en ressortent :

- ✓ La partie Sud du CFAL n'est pas abandonnée, tout au plus sans doute retardée
- ✓ Ras le bol exacerbé des habitants sur l'accumulation des nuisances à l'Est.
- ✓ RFF/DRE donnent la préférence au fuseau A sur les 4 fuseaux présentés pour la partie Nord.
- ✓ Officiellement RFF n'a pas fait d'étude sur la partie Sud (officieusement on en doute).
- ✓ Quel que soit le tracé, en matière de bruit RFF se bornera à respecter la réglementation en vigueur, sans rien de plus, alors que la réglementation française est en retard par rapport à l'Europe et aux recommandations de L'Organisation Mondiale de la Santé.
- ✓ La DRE a admis que le projet FRACTURE était meilleur pour éloigner le trafic des zones habitées.
- ✓ D'après DRE/RFF le CFAL sera à priorité fret, c'est à dire que ce sont les voyageurs qui attendront (on peut en douter).
- ✓ Comme l'a souligné notre député G.FENECH le 16 juin à Chaponnay, le problème (donc la solution) est politique. Toutefois les politiques auront des résultats que si la population reste fortement mobilisée.

Conclusion des 3 réunions :

- ✓ DRE et RFF ont été mis en face de leurs nombreuses contradictions entre le débat public de 2001 et le dossier du CFAL partie nord de 2005.
- ✓ La mobilisation des habitants est toujours forte, ce qui renforce le crédit de notre discours. Il est donc important de rester mobilisés tant qu'une décision ne sera pas prise pour la partie sud.
- ✓ Les propositions élaborées par FRACTURE soutiennent la comparaison par rapport aux projets RFF.
- ✓ Nous ne sommes pas dupes du semblant de concertation de la DRE et RFF.
- ✓ Le collectif des élus PARFER est maintenant complètement impliqué dans notre combat ce qui est encourageant quand on sait que la solution est essentiellement politique.

2 - BILAN DES PETITIONS :

A ce jour sur l'ensemble des communes de FRACTURE environ 10 000 pétitions ont été signées, dont plus de 1400 pour Chaponnay (on en avait 8000 en 2002 pour l'ensemble des communes). Elles seront remises prochainement à M.PERBEN, Ministre des transports, lorsqu'il nous recevra avec les élus de PARFER.

3 - LES PROCHAINES ETAPES :

- ✓ Fin de la consultation pour la partie Nord (et éventuellement l'élargissement du périmètre d'étude de la partie Sud) le 20 juillet. Toutes les collectivités et associations sont invitées à donner leur avis (l'ADEC se prononcera au travers de FRACTURE), à la suite de quoi le Préfet fait un rapport au ministre qui prend une décision.
- ✓ Le Conseil Régional ne s'est pas encore prononcé (séance le 21 juillet).
- ✓ Le conseil Général, suite à une séance houleuse a reporté son avis au 22 juillet après complément d'information (les élus de l'Est sont montés au créneau, notre Maire en tête en tant que Président de PARFER).
- ✓ Rencontre prévue entre PARFER/FRACTURE et le ministre des transports (M.PERBEN) en principe avant le 20 juillet.

4 - AFFAIRE CIBEVIAL :

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport. Plusieurs de nos inquiétudes ont été prises en compte dans son rapport à savoir :

- Des mesures seront prises pour réduire les nuisances olfactives générées par les opérations de stockage et d'épandage.
- Les parcelles incluses sur le plan d'épandage proches des secteurs habités seront exclues du plan d'épandage
- Des précautions particulières devront être prises pour les épandages à proximité des puits et captages particuliers.
- Une ou des filières alternatives de valorisation ou d'élimination des co-produits seront étudiées.

Maintenant, soyons vigilants et attendons de voir ce qui sera retenu et imposé à Cibéval aux travers des prescriptions qui seront adoptées par la commission départementale d'hygiène et le Préfet.

BONNES VACANCES A TOUS

